

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nevers, le 6 février 2023

## Nouveaux locaux pour le pôle maintien à domicile du CCAS

**Le service de portage de repas et de soins infirmiers à domicile du Pôle maintien à domicile sont réunis dans des locaux rénovés. L'inauguration est prévue le mercredi 8 février, à 14 h30, au 11 rue Louis-Francis.**

Le mercredi 8 février, à 14 h 30 aura lieu l'inauguration des nouveaux locaux du pôle Maintien à domicile du Centre communal d'action sociale (CCAS). Les deux services qui le composent ont été regroupés en un seul et même lieu, les locaux Jean-Crosnier, au 11 rue Louis-Francis, dans le quartier des Courlis.

Après quelques mois de travaux et un budget de 16.000 €, le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et le service de portage de repas disposent d'une surface plus grande. L'aménagement d'une salle de transmission plus spacieuse facilitera l'échange d'informations entre les professionnels (15 auxiliaires de soins, 3 infirmières, 3 agents de livraison de repas et la direction). Deux salles de stockage ont été créées pour le matériel du SSIAD dont une sécurisée. Le personnel dispose également de vestiaires individuels sécurisés, de deux espaces pour la pause méridienne et de rangement pour les archives. Enfin, les 17 véhicules du service sont stationnés sur un parking aménagé et sécurisé.

Ces nouveaux locaux seront la base arrière du pôle maintien à domicile qui prend soin au quotidien de personnes âgées ou en situation de handicap. Les 18 soignants du SSIAD assurent les soins de 77 personnes, tous les jours (week end et jours fériés compris).

**Contact Presse**

Géraldine Babut- 06.61.05.50.06 – [geraldine.babut@ville-nevers.fr](mailto:geraldine.babut@ville-nevers.fr)

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le nombre de personnes prises en soin est fixé par l'Agence régionale de santé (ARS) et face au nombre important de sollicitations, le CCAS a ouvert une liste d'attente et demandé une augmentation de capacité.

De son côté, le service de portage de repas livre quotidiennement entre 120 et 130 repas dans les communes de Nevers, Fourchambault et Coulanges-lès-Nevers, soit 39 964 repas livrés en 2022.

Au delà de la livraison, les 3 agents assurent une mission de veille sociale et sanitaire essentielle à la prévention et à la détection de difficultés. Ce service s'adresse aux personnes âgées et/ou en situation de handicap, mais aussi à toute personne qui rencontre temporairement des difficultés à cuisiner.

Ces nouveaux locaux contribuent à maintenir une qualité de soins et d'accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap dans leur souhait de rester à leur domicile, en lien avec les familles.

## Contact Presse

Géraldine Babut- 06.61.05.50.06 – [geraldine.babut@ville-nevers.fr](mailto:geraldine.babut@ville-nevers.fr)